

Service instructeur  
D.JU.

N° 5<sup>e</sup>/56-07

Service consulté

### AUTORISATION D'AGIR EN JUSTICE

*Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président du Conseil Général à agir en justice et à défendre les intérêts du Département dans le cadre du contentieux l'opposant à Monsieur et Madame Jean Jacques BECK, relatif à la procédure d'expulsion engagée à leur encontre compte tenu des impayés de loyer de la maison éclusière de VOLGELSHEIM, propriété du Département.*

La famille BECK occupe à VOLGELSHEIM (2 rue de la gravière) une propriété départementale moyennant un loyer mensuel de 192,36 € pour une maison éclusière de type F5, un bâtiment annexe, le tout sur un terrain de 5 ares.

Elle ne verse pas régulièrement son loyer, malgré les poursuites engagées par la paierie départementale dès 2003.

Cette dernière a d'ailleurs saisi le Département du Haut-Rhin le 6 mars 2007 pour une autorisation de saisie d'un montant de 1 756,64 € en recouvrement des sommes dues.

Ce montant a été versé par les intéressés par chèque en date du 4 avril 2007, suite à un courrier du Département menaçant de mettre fin à la convention.

Cependant, il reste encore un solde débiteur de 5 278,87 €.

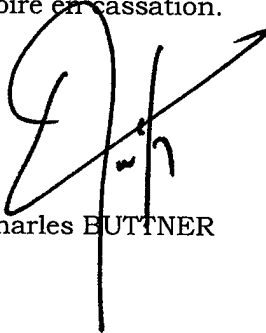
La dernière démarche du Conseil Général pour récupérer cette somme date du 15 mars 2007 et est restée sans effet à ce jour.

Un huissier de justice est chargé d'effectuer un dernier commandement de payer.

Si ce dernier n'est pas suivi d'effet dans le délai de deux mois, une procédure d'expulsion, induisant la saisine du juge judiciaire, sera mise en oeuvre.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à défendre les intérêts du Département dans l'affaire précitée, tant en première instance, qu'en appel, voire en cassation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER